Une équipe pluridisciplinaire

Secteur médical

- Médecin directeur technique
- Pédiatres
- Pédopsychiatre

Secteur para-médical

- Psychologues cliniciennes
- Psychomotriciennes
- Educatrices spécialisées
- Orthophoniste

Secteur social

- Assistant de service social

Secteur administratif

- Chef de service
- Secrétaire de direction
- Secrétaires médicales

Informations pratiques

Centre Hospitalier d'Angers
CAMSP POLYVALENT
Centre Robert Debré - 1ère étage
4 rue Larrey
49933 ANGERS cedex 9

Tél. : 02.41.73.87.19

E-mail : camsp.polyvalent49@vyv3.fr

Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

SCANNEZ

Plan du CHU

vyv3 | Pays de la Loire

pdl.vyv3.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE
Cette structure est gérée par VYV3 Pays de la Loire - Pôle Accompagnement & Soins,
Union de mutuelles de livre III immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 775 609 621.
Soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité.
Conception: Communication VYV3 Pays de la Loire - Photos ©Adobestock / VYV3 Pays de la Loire - 02/23

Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé en France

CENTRE D'ACTION MÉDICO SOCIALE PRÉCOCE

CAMSP POLYVALENT

ANGERS

CAMSP Maine-et-Loire
MUTUALITÉ FRANÇAISE

CAMSP Maine-et-Loire
CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE
GROUPE vyv

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) a pour mission de dépister, diagnostiquer et accompagner précocement les troubles du neurodéveloppement des enfants du Maine-et-Loire de moins de 6 ans.

Votre bébé, votre enfant vous alerte ?

- Dans sa motricité ?
- Dans ses jeux ?
- Dans son comportement ?
- Dans son langage ?

Vous pouvez nous contacter :

02 41 73 87 19

Notre mission

- **Evaluer** dans le temps les capacités et les besoins du jeune enfant.
- **Prévenir,** dépister précocement les difficultés motrices, sensorielles, psychologiques et cognitives du jeune enfant.
- **Accompagner** l'enfant et sa famille.
- **Orienter** vers les lieux de soin les plus adaptés.

Notre engagement

- **Etre à l'écoute** de vos inquiétudes ou interrogations.
- **Proposer** les compétences d'une équipe pluridisciplinaire.
- **Faire du lien** avec les acteurs du quotidien de votre enfant.

Le financement

Les soins sont pris en charge à 100% par le budget du service, abondé conjointement par les organismes d'assurance maladie (80%) et le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (20%), contrôlé par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.